

Promotion de la santé mentale pour les enfants de parents qui se séparent

Mise à jour : novembre 2014

Voir le document ci-dessous.

Soutenir la santé mentale des enfants et des adolescents de parents qui se séparent

Brenda Clark; Société canadienne de pédiatrie
Comité de la santé mentale et des troubles du développement
Paediatr Child Health 2013;18(7):378-82

Résumé

La tendance internationale croissante des divorces et des séparations soulève des inquiétudes quant aux conséquences à long terme pour le bien-être des enfants et des adolescents et leur adaptation à la vie adulte. La séparation et le divorce peuvent accroître le risque d'issues négatives en matière de bien-être physique, mental, éducatif et psychosocial pendant l'enfance et par la suite, lorsque les adolescents passent à l'âge adulte. La plupart des enfants de familles séparées et divorcées ne présentent pas d'atteintes importantes ou pouvant être diagnostiquées. Certaines dynamiques familiales ont un effet positif important sur le bien-être de l'enfant après le divorce ou la séparation de ses parents, soit l'amélioration de la qualité des pratiques parentales, l'amélioration de la qualité de la relation parent-enfant et le contrôle des conflits hostiles. Les médecins peuvent offrir du soutien et des conseils aux parents qui se séparent en les aidant à déterminer les facteurs de risque, à renforcer les facteurs protecteurs et à améliorer la capacité des enfants à s'adapter aux changements familiaux.

Mots-clés : *Divorce; Mental health; Outcome; Separating parents*

Au Canada, la structure familiale change depuis 20 ans. La proportion de familles de couples mariés fléchit, tandis que celle de familles de couples en union libre et de familles monoparentales augmente.^[1] D'après le recensement canadien de 2011, le total des familles recensées (qui ont rempli le recensement cette année-là) s'est accru de 5,5%, tandis que la proportion de familles de couples mariés diminuait légèrement, à 67,0 %. La proportion de familles de couples en union libre a augmenté de 13,9 %, plus de quatre fois le taux des couples mariés au cours de la même période de cinq ans. Pour la première fois, le nombre de familles de couples en union libre (16,7 %) a dépassé le nombre de

familles monoparentales (16,3 %), tandis que le nombre de couples de même sexe a presque triplé entre 2006 et 2011.^[1] Malgré ces tendances, le nombre de couples mariés demeure plus élevé que celui de couples en union libre au Canada, même si cette proportion est assujettie à une décroissance régulière.

On recensait 5 587 165 enfants de 14 ans ou moins qui vivaient dans des maisons privées en 2011. La plupart de ces enfants habitaient avec des parents mariés (63,6 %), en union libre (16,3 %) ou monoparentaux (19,3 %), tandis que 0,8 % habitait avec d'autres membres de leur parenté ou avec des personnes non apparentées.^[2] De ce nombre, 29 590 (0,5 %) étaient déclarés comme des enfants en famille d'accueil et 30 005 (0,5 %) habitaient dans une « famille avec saut de génération », en général avec leurs grands-parents.^[2] En 2006, pour la première fois, les familles recensées sans enfants (42,7 %) étaient plus nombreuses que celles ayant des enfants (41,4 %) et en 2011, le nombre de couples ayant des enfants avait reculé à 39,2 %.^{[1][2]}

Selon Statistique Canada et les statistiques des six provinces et territoires répondants,^{[2][3]} le nombre de nouvelles causes de divorce (c'est-à-dire la dissolution juridique d'un mariage^[3]) entre 2006-2007 et 2010-2011 a diminué régulièrement, pour atteindre un total de 8 %. Pourtant, en 2008, on estimait que 41 % des mariages se solderaient par un divorce avant leur 30^e anniversaire, ce qui représente une augmentation par rapport à 36 % en 1998.^[2] Le taux élevé de divorces et de séparations continue d'avoir des répercussions considérables sur la santé physique, scolaire, économique et mentale des enfants et adolescents canadiens. Les médecins de première ligne et les pédiatres doivent prendre conscience de leur rôle dans la défense et le soutien de la santé mentale des enfants et des adolescents de parents qui se séparent.^{[2][5]}

Les conséquences d'une séparation ou d'un divorce

En général, la séparation ou le divorce dissout un mariage disharmonieux truffé de tensions, de conflits familiaux et,

dans certains cas, de violence. Le divorce est un processus et non un événement. C'est pourquoi l'enfant s'y adapte graduellement.^{[4][6][7]} La violence ou les conflits parentaux continus peuvent susciter du stress et de l'inquiétude relativement à la santé mentale bien avant la séparation. La plupart des enfants et des adolescents ressentent d'abord des émotions douloureuses, y compris la tristesse, la confusion, la peur de l'abandon, la colère, la culpabilité, le deuil et les conflits relatifs à la loyauté et aux idées fausses.^{[4][9]} De nombreux enfants ont des sentiments de perte lorsqu'un parent quitte la famille, mais certains ressentent également du soulagement, parce que la violence familiale ou la maltraitance prend fin. Presque tous les enfants ressentiront de la confusion et des inquiétudes à la perspective de ce qu'ils deviendront.^{[4][9]} Si les conflits sont importants, les enfants semblent s'en sortir mieux en cas de rupture du mariage et de séparation. Lorsque l'enfant perçoit peu de conflits, la séparation de ses parents peut lui sembler inattendue, et il peut sembler s'en sortir moins bien après la séparation. Quoi qu'il en soit, il est probable que le revenu du ménage diminue, que l'enfant ait moins de contacts avec l'un

nr

leur dévouement. Cependant, la discipline, qui constitue l'autre volet des pratiques parentales, est tout aussi importante et se caractérise par des directives claires, des limites et des attentes adaptées au développement.^{[17][18]} Une discipline efficace aide les enfants et les adolescents à s'adapter au changement en accroissant la prévisibilité de leur environnement et en favorisant leur sentiment de contrôle.^{[16][17]} Les enfants ont besoin de comprendre qu'il est normal d'éprouver de nombreux sentiments à l'égard de leur propre expérience du divorce et de la séparation. Tant les parents que l'enfant peuvent avoir du mal à apprendre à affronter les diverses émotions et les comportements qui en découlent.^[16]

La relation parent–enfant

La plupart des publications sont axées sur la relation entre la mère et l'enfant, et peu d'études font état de la relation entre les parents ou les tuteurs et l'enfant. La plupart des auteurs ont émis comme opinion d'expert que, selon toute probabilité, leurs commentaires s'appliquent à la relation de l'enfant ou de l'adolescent avec l'un ou l'autre parent. C'est pourquoi nous avons choisi d'utiliser le terme « relation parent–enfant ». La qualité de cette relation constitue un important facteur de protection qui est prédicteur des répercussions à long terme de la séparation ou du divorce sur les enfants.^{[19][22]} Une relation parent–enfant, caractérisée par la chaleur, le soutien, la résolution efficace des problèmes, une communication positive et un minimum de conflits et de négativisme, s'associe constamment à peu d'issues négatives en matière de santé mentale et à des issues plus positives quant à l'adaptation sociale après une séparation ou un divorce.^[23] La formation d'une solide relation parent–enfant dépend d'une communication efficace et fréquente avec l'enfant. De nombreux défis peuvent s'associer à l'exercice du rôle parental pendant une séparation ou un divorce.^{[9][18]} Puisque la plupart des enfants ne parlent pas du divorce à leurs parents, il peut être difficile de savoir ce qu'ils pensent ou ressentent vraiment au sujet de cette nouvelle situation.^[18] Les parents doivent apprendre à écouter sans porter de jugement, à refléter leur compréhension, à permettre le silence et à répondre avec empathie. Le fait de créer des habitudes familiales, de partager des activités et de passer plus de temps seul à seul avec chaque enfant peut contribuer à renforcer le lien entre les parents et les enfants, ce qui finira par renforcer le message le plus important des parents : un amour durable et inconditionnel envers leurs enfants.^{[17][21]}

TABLEAU 1
Les facteurs de risque familiaux par rapport aux facteurs de protection familiaux

Facteurs de risque familiaux	Facteurs de protection familiaux
Un conflit qui perdure entre les parents, particulièrement s'il est violent ou centré sur les enfants	Une protection contre le conflit qui a lieu entre les parents
Une capacité réduite d'exercer ses fonctions parentales ou l'emploi de mauvaises pratiques parentales	La coopération entre les parents (sauf dans les situations de violence familiale)
Un manque de surveillance des activités des enfants	Des relations saines entre parents et enfants
Des transitions familiales multiples	Le bien-être psychologique des parents
Des problèmes de santé mentale chez les parents	Des pratiques parentales de qualité, qui misent sur l'encadrement
Une famille chaotique et instable	Une famille structurée et stable
Une relation parent–enfant de faible qualité	Des relations de soutien avec la fratrie et la famille élargie
Un appauvrissement économique	La stabilité économique
Adapté de la référence [18]	

Le contrôle des conflits

Les conflits interparentaux continus font partie des aspects les plus dommageables du divorce.^{[24][26]} L'exposition à la violence et un comportement violent sont particulièrement néfastes pour les enfants, et les parents doivent apprendre à contrôler les conflits verbaux et physiques. Il faut éviter l'hostilité verbale ou physique intense exprimée couramment, surtout si elle est orientée vers les enfants, car elle est très dommageable.^{[24][26]} Une mesure protectrice consiste à établir une relation respectueuse et pratique entre les parents, comportant des limites claires et des règles d'interaction de base, alliée à un investissement commun pour l'intérêt et le bien-être des enfants.^{[18][25][26]}

La médiation, un moyen efficace de résoudre les conflits, peut remplacer le seul litige. Par rapport aux parents qui privilégient uniquement le litige, les parents qui font appel à la médiation sont souvent mieux en mesure d'être des coparents, de résoudre les conflits et de demeurer investis.^[27]^[30] Lorsque les parents éprouvent beaucoup de difficulté à partager les responsabilités ou entretiennent d'énormes conflits, des professionnels du milieu juridique et de la santé

mentale peuvent les aider à rédiger un plan parental.^[28] Ce document structurera et réduira la durée d'interaction entre les parents tout en s'assurant de respecter les besoins de l'enfant en matière de développement.^[24]

Les interventions préventives ont des résultats positifs sur le plan de l'adaptation sociale et affective, de l'investissement scolaire et de la réduction de l'anxiété et des problèmes physiques.^{[19][28][30]} Le soutien collectif contribue à réduire le sentiment d'isolement des enfants, à clarifier les idées fausses et à enseigner la résolution de problèmes et une communication plus efficace avec les parents. Les interventions permettent de donner de l'information essentielle afin d'aider les parents à comprendre les facteurs de risque et de résilience qui influenceront sur l'issue de leurs enfants, et elles peuvent aider les parents divorcés à recadrer leur relation parentale pour qu'elle devienne respectueuse et pratique. Des messages positifs habilite les parents et les aident à comprendre les aspects qu'ils contrôlent et ceux qu'ils ne contrôlent pas. Une intervention peut faire ressortir les avantages de pratiques parentales de qualité et renforcer de manière positive la relation parent-enfant.^{[9][15][17][19][20]}

Les sentiments et les émotions entourant la séparation sont souvent complexes et difficiles à négocier pour les parents, en raison du stress, du bouleversement affectif, de l'hostilité et du sentiment de perte qu'eux-mêmes ressentent.^{[4][7]} Des conflits persistants avec l'ancien conjoint ou des litiges devant les tribunaux peuvent nuire à la relation parent-enfant et aux pratiques parentales, et les deux parents peuvent alors éprouver de la difficulté à se concentrer sur les priorités des enfants.^{[15][18]}

Le stress de la séparation ou du divorce peut chambouler les habitudes de sommeil, l'appétit et le mode de vie, qui peuvent entraîner des changements physiques et une diminution de la santé générale.^{[4][7][9]} Ces problèmes peuvent s'ajouter aux effets du stress et réduire la capacité parentale et la disponibilité affective.^{[18][20]} Les parents doivent se préoccuper de leur propre santé et se réserver du temps pour eux. L'amorce trop rapide d'une nouvelle relation peut accroître le sentiment de perte de l'enfant et sa crainte d'être « remplacé », tandis que le parent déplace son affection vers un nouveau conjoint.^{[15][19]} Il faut introduire lentement les nouvelles relations et les aborder avec précaution, surtout si elles mettent d'autres enfants en cause.^[15]

Les enfants dont les parents gèrent une garde partagée efficace ont tendance à être plus épanouis après une séparation ou un divorce que les enfants dont un seul parent a la garde.^{[15][19][23][27][29]} Dans une étude à long terme, une bonne relation avec le parent qui avait la garde était prédictive d'un moins grand nombre de troubles de comportement, de meilleures aptitudes de communication, de meilleures notes et d'un meilleur taux d'adaptation.^{[19][24]} Il ne faut pas insister sur le temps que le parent consacre aux

enfants autant que sur un plan parental qui permet aux deux parents de se sentir investis et responsables.^[28] On ne soulignera jamais assez l'importance de valoriser l'apport de l'un et l'autre à l'éducation de l'enfant et ce que chaque parent apporte à la tâche. Cet effet synergique produit un travail d'équipe dans l'intérêt de l'enfant.^[23,28]

La période de séparation ou de divorce est marquée par la confusion, la désorganisation, le stress et les conflits.^{[9][10]} En général, les parents veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants, mais ont souvent besoin de soutien et des conseils pour faire les meilleurs choix et prendre les meilleures décisions. De nombreux facteurs sont en cause, et des projets et décisions très variés peuvent bien fonctionner. Le principe à respecter est simple : dans la mesure du possible, les ententes qui découleront de la prise de décision devront préserver et renforcer la relation des enfants avec les deux parents.^{[23][28][29]}

Les considérations relatives au développement

Les chercheurs ont soulevé trois grands volets d'inquiétude, dont il faut tenir compte lorsqu'on soutient les jeunes enfants de parents qui se séparent : les effets directs des conflits et de la violence des parents,^{[18][24]} les effets de la diminution de la qualité des pratiques parentales^{[9][10][17]} et les effets de séparations répétées entre le nourrisson et les principales figures d'attachement.^{[24][33]}

Il faut tenir compte de l'étape de développement et du tempérament de chaque enfant. En général, l'attachement envers un parent commence à se développer à un âge cognitif de sept à neuf mois. Les nourrissons, les tout-petits et les enfants d'âge préscolaire s'attachent à la figure parentale qui répond à leurs besoins de manière cohérente et sensible. Ils réagissent mieux à des horaires prévisibles et à des pratiques parentales attentives qui tiennent compte de leur tempérament. Un accès fréquent aux deux parents les aide à se bâtir des souvenirs du parent absent et favorise la coopération parentale lors des repas, à l'heure du coucher et dans le cadre d'autres habitudes quotidiennes.^{[26][32][33]}

Il faut s'attarder particulièrement aux enfants de moins de cinq ans en raison de leur vulnérabilité, attribuable à leur rapide croissance physique, cognitive, langagière, sociale et affective pendant cette période.^[20] Le cerveau continue de se développer après la naissance, et pour atteindre son plein potentiel, il dépend de soins et d'expériences de qualité. La période entre zéro et cinq ans correspond également à la période de pointe pour la formation de l'attachement.^{[16][32][33]}

Il est essentiel de privilégier des pratiques parentales de qualité pendant la petite enfance, afin de favoriser le développement psychologique et affectif de l'enfant et sa capacité subséquente à réguler son stress et son éveil émotionnel.^{[26][32][33]} Les jeunes enfants ont besoin d'un

environnement prévisible et sécuritaire, ainsi que d'un accès constant aux figures d'autorité qui s'occupent d'eux et qui sont disponibles sur le plan affectif et en mesure de répondre à leurs besoins de manière continue et sensible. La séparation répétée ou prolongée avec une figure d'autorité en raison de la garde partagée peut compromettre la formation et la consolidation de l'attachement si le bébé ou le jeune enfant n'a pas d'expérience continue et fiable avec l'un ou l'autre parent.^{[30][33]} Dans des analyses approfondies, on indique que les principes de la théorie de l'attachement et que les mesures validées de sécurité de l'attachement peuvent contribuer à étayer les évaluations relatives à la garde.^[34]

Les nourrissons et les jeunes enfants ont besoin de soins continus, chaleureux et attentifs. Les nourrissons et les enfants de moins de trois ans peuvent refléter la détresse et la tristesse d'une figure d'autorité, et afficher de l'irritabilité, une perturbation des rythmes de sommeil et d'éveil, de l'anxiété de séparation, des troubles alimentaires ou même un recul du développement.^{[16][26][32][33]} Des conflits parentaux extrêmes, dangereux ou écrasants peuvent également menacer la capacité du nourrisson à former un attachement organisé et sa capacité d'autorégulation subséquente.^{[16][30][33]} Des conflits intenses sont liés à l'apparition de styles d'attachement instables et désorganisés.^{[16][30][33]} Des conflits chroniques, accompagnés de disputes constantes, de tristesse et de perte non résolues et d'un stress financier, nuisent à la sensibilité et à la disponibilité des parents. La perte de patience et d'énergie émotive diminue la sensibilité parentale et peut susciter des styles de discipline plus sévères.^{[20][21]}

Vers quatre ou cinq ans, les enfants se tiennent souvent responsables de la séparation et deviennent de plus en plus « collants », éprouvant de l'anxiété de séparation, extériorisant leurs comportements et ayant des craintes d'abandon excessives.^{[16][28]} Les enfants d'âge scolaire ont une notion tranchée des règles et de la justice et cherchent à maîtriser les difficultés cognitives, physiques et sociales. Ils ont tendance à avoir des conflits de loyauté et peuvent prendre parti. À cet âge, ils apprennent à distinguer le bien du mal et éprouvent un intense désir d'appartenir à un groupe d'amis.^{[16][28]} Il faut prendre en compte l'investissement des deux parents aux réunions d'école, aux activités parascolaires et aux visites avec des camarades dans l'horaire de visite entre les maisons des parents. Il est important que les deux parents maintiennent un comportement respectueux et pratique et qu'ils tiennent les enfants à l'écart de leurs conflits. La civilité aide les enfants à maintenir une relation stable avec leurs deux parents et évite les complications au moment du transfert à l'autre maison et aux autres habitudes.^{[28][29]} Les enfants d'âge scolaire doivent continuer de nouer des relations avec des camarades et de participer à des activités parascolaires.^{[28][29]}

Pendant l'adolescence, la personnalité et l'identité s'affirment, et les camarades deviennent le groupe de référence des activités quotidiennes et de nombreuses

décisions. Les adolescents recherchent l'acceptation et l'appartenance. Les parents conservent leur importance; ils ont une influence marquée dans bien des domaines, y compris la santé, les choix scolaires, les activités et les valeurs morales. À cette étape, les adolescents ont besoin d'avoir accès à leurs deux parents, et ils choisissent souvent de transiter d'une maison à l'autre, selon leurs besoins scolaires et sociaux. Les parents ont besoin de communiquer avec efficacité, d'établir des limites constantes et de promouvoir le développement sain de l'adolescent.^{[9][10][17][28]}

Sommaire

La structure de la famille canadienne est en plein changement. Même si le taux de divorce a légèrement reculé entre les années de recensement 2006-2007 et 2010-2011 (de 2 % par année), le nombre de couples qui se séparent ou divorcent et qui a des enfants demeure important, ce qui soulève des inquiétudes quant aux conséquences à long terme pour le bien-être et l'adaptation de l'enfant et de l'adolescent à l'âge adulte. Les répercussions d'une séparation et d'un divorce sont étayées, de même qu'une augmentation du risque d'issues négatives en matière de bien-être physique, mental, scolaire et psychosocial pendant l'enfance et par la suite, lorsque l'adolescent passe à l'âge adulte. Même si le risque de diverses issues négatives est plus élevé, la plupart des enfants et des adolescents de familles qui se séparent ou divorcent ne présentent pas d'atteintes importantes ou pouvant être diagnostiquées. Les dynamiques familiales qui ont un effet médiateur important sur le bien-être de l'enfant après le divorce ou la séparation des parents s'établissent comme suit : l'amélioration de la qualité des pratiques parentales, l'amélioration de la qualité de la relation parent-enfant et le contrôle des conflits hostiles. Les médecins peuvent offrir un soutien et des conseils aux parents qui se séparent en les aidant à déterminer les facteurs de risque, à renforcer les facteurs protecteurs et à améliorer la capacité des enfants à s'adapter aux changements familiaux.

Recommandations aux médecins

- Se familiariser avec les issues négatives possibles liées aux parents qui se séparent ou divorcent.
- Fournir de l'information, des conseils et des mesures de défense d'intérêts aux enfants, aux adolescents et aux parents sur les questions liées à la séparation et au divorce. Les informer des réponses affectives et comportementales possibles à la séparation et au divorce. Un document à l'intention des parents, intitulé « [Comment aider les enfants à affronter une séparation ou un divorce](#) », est accessible.
- Maintenir des relations d'appui positives avec les enfants et les deux parents. Éviter de prendre parti. Favoriser des communications ouvertes.

- Aiguiller les parents ou les enfants et les adolescents vers des services de santé mentale pour soigner leurs problèmes de santé mentale connexes, s'il y a lieu, et fournir de l'information sur les programmes d'entraide communautaire.
- Inciter les parents à s'occuper de leur propre santé physique et mentale.
- Recommander la médiation dans les cas complexes de séparation ou de divorce.
- Favoriser des pratiques parentales positives et une discipline efficace. Aiguiller les parents vers des programmes de pratiques parentales positives et vers d'autres services communautaires de soutien pertinents.
- Préconiser plus de recherches sur les répercussions de la relation parent-enfant, incluant les parents de chaque sexe.
- Préconiser des recherches qui répondront à des questions liées à la magnitude des effets de la séparation ou du divorce et des facteurs de risque coexistants.
- Préconiser plus de recherches pour répondre aux questions liées à la garde partagée et à ses effets sur le développement du jeune enfant.

Sites web utiles

- American Academy of Pediatrics: Bright Futures (en anglais) : www.brightfutures.aap.org
- Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants : www.enfant-encyclopedie.com
- The IncredibleYears (en anglais) : www.incredibleyears.com
- OSEP Technical Assistance Center on Positive Behavioral Interventions and Supports (Effective Schoolwide Interventions) (en anglais) : www.pbis.org
- National Center for Infants, Toddlers, and Families (en anglais) : www.zerotothree.org
- Triple P: Positive Parenting Program (en anglais) : www.triplep.net

Remerciements

L'Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ainsi que le comité de la santé de l'adolescent et le comité de la pédiatrie communautaire de la Société canadienne de pédiatrie ont approuvé le présent document de principes.

Références

1. Statistique Canada. 2007. Recensement 2006 : Structure familiale, 1981 et 2006 (en pourcentage). N° de cat. 7-554-XCB2006007.
2. Statistique Canada. 2012. Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada : Familles, ménages et état matrimonial, recensement 2011 de la population. Statistique Canada, N° de cat. 98-312-X2011001.
3. Kelly MB. Les causes de divorce traitées par les tribunaux civils en 2010-2011. Élément du n° de catalogue 85-002-X de Statistique Canada : <http://statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2012001/article/11634-fra.htm> (consulté le 22 avril 2013)
4. D'Onofrio BM. Conséquences de la séparation ou du divorce pour les enfants. Emery RE, éd. au développement du thème. In Tremblay RE, Boivin M, Peters RDeV, éd. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants. Montréal, Québec : Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants et Réseau stratégique des connaissances sur le développement des jeunes enfants; 2011:1-7 : <http://www.enfant-encyclopedie.com/pages/PDF/DOnofrioFRxpI-Divorce.pdf> (consulté le 22 avril 2013)
5. Emery RE, éd. au développement du thème. Divorce et séparation – Synthèse. In Tremblay RE, Boivin M, Peters RDeV, éd. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants. Montréal, Québec : Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants et Réseau stratégique des connaissances sur le développement des jeunes enfants; 2011: i-iv : http://www.enfant-encyclopedie.com/pages/PDF/synthese-divorce_et_separation.pdf (consulté le 22 avril 2013)
6. Amato PR, Keith B. Parental divorce and the well-being of children: A meta-analysis. *Psychol Bull* 1991;110(1):26-46.
7. Amato PR. Children of divorce in the 1990s: An update of the Amato and Keith (1991) meta-analysis. *J Fam Psychol* 2001;15(3):355-70.
8. Amato PR. Research on divorce: Continuing trends and new developments. *J Marriage Fam* 2010;72(3):650-66.
9. Hetherington EH, Stanley-Hagan M. The adjustment of children with divorced parents: A risk and resiliency perspective. *J Child Psychol Psychiatry* 1999;40(1):129-40.
10. Hetherington EM, Kelly J. For Better or for Worse: Divorce Reconsidered. New York: WW Norton, 2002.
11. Averdijk M, Malti T, Elsner M, Ribeaud, D. Parental separation and child aggressive and internalizing behavior: An event history calendar analysis. *Child Psychiatry Hum Dev* 2012;43(2):184-200.
12. Arkes J. The temporal effects of parental divorce on youth substance use. *Subst Use Misuse* 2013;48(3):290-7.
13. Donahue KL, D'Onofrio BM, Bates JE et coll. Early exposure to parents' relationship instability: Implications for sexual behavior and depression in adolescence. *J Adolesc Health* 2010;47(6):547-54.
14. Gibb SJ, Fergusson DM, Horwood JL. Relationship, separation and mental health problems: Findings from a 30-year longitudinal study. *Aust N Z J Psychiatry* 2011;45(2):163-9.
15. Kelly JB, Emery RE. Children's adjustment following divorce: Risk and resilience perspectives. *Fam Relat* 2003;52(4):352-62.
16. Kleinsorge C, Covitz LM. Impact of divorce on children: Developmental considerations. *Pediatr Rev* 2012;33(4):47-54.
17. Pedro-Carroll J. Putting Children First: Proven Parenting Strategies for Helping Children Thrive through Divorce. New York: Penguin, 2010.

18. Pedro-Carroll J. Comment les parents peuvent aider leurs enfants à faire face au divorce ou à la séparation. Emery RE, éd. au développement du thème. In Tremblay RE, Boivin M, Peters RDeV, éd. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants. Montréal, Québec : Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants et Réseau stratégique des connaissances sur le développement des jeunes enfants; 2011:1-10 : <http://www.child-encyclopedia.com/pages/PDF/Pedro-CarrollANGxp1.pdf> (consulté le 22 avril 2013)
19. Wolchik SA, Schenck CE, Sandler IN. Promoting resilience in youth from divorced families: Lessons learned from experimental trials of the New Beginnings Program. *J Pers* 2009;77(6):1833-68.
20. Zhou Q, Sandler IN, Millsap RE, Wolchik SA, Dawson-McClure SR. Mother-child relationship quality and effective discipline as mediators of the 6-year effects of the New Beginnings Program for children from divorced families. *J Consult Clin Psychol* 2008;76(4):579-94.
21. Vélez CE, Wolchik SA, Tein JY, Sandler I. Protecting children from the consequences of divorce: A longitudinal study of the effects of parenting on children's coping processes. *Child Dev* 2011;82(1):244-57.
22. Lamb ME, Lewis C. The development and significance of father-child relationships in two-parent families. In Lamb, éd. *The Role of the Father in Child Development*. 2e éd. Hoboken: John Wiley, 2010:94-153.
23. Pruett K, Pruett MK. *Partnership Parenting: How Men and Women Parent Differently - Why it Helps Your Kids and Can Strengthen Your Marriage*. New York: De Capo, 2009.
24. McIntosh JE. Enduring conflict in parental separation: Pathways of impact on child development. *J Fam Stud* 2003;9(1):63-80.
25. Wallerstein J. The impact of divorce on infants and very young children. In Haith MM, Benson JB, éd. *Encyclopedia of Infant and Early Child Development*, Volume 1. Elsevier. 2008;412-21 : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/B9780123708779000529> (consulté le 22 avril 2013)
26. McIntosh JE. Considérations particulières envers les nourrissons et les tout-petits lors de la séparation ou du divorce : questions développementales dans le contexte du droit de la famille. Emery RE, éd. au développement du thème. In Tremblay RE, Boivin M, Peters RDeV, éd. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants. Montréal, Québec : Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants et Réseau stratégique des connaissances sur le développement des jeunes enfants; 2011:1-6 : <http://www.child-encyclopedia.com/pages/PDF/McIntoshANGxp1.pdf> (consulté le 22 avril 2013)
27. Emery RE. *Renegotiating family relationships: Divorce, child custody, and mediation*, 2e éd. New York: Guilford Press, 2012.
28. Kline Pruett M. Plans de parentage suivant la séparation ou le divorce : considérations développementales. Emery RE, éd. au développement du thème. In Tremblay RE, Boivin M, Peters RDeV, éd. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants. Montréal, Québec : Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants et Réseau stratégique des connaissances sur le développement des jeunes enfants; 2011:1-6 : <http://www.child-encyclopedia.com/pages/PDF/KlinePruettANGxp1.pdf> (consulté le 22 avril 2013)
29. Backen Jones L. Divorce et séparation : Commentaires sur les articles de Kline Pruett et McIntosh. Emery RE, éd. au développement du thème. In Tremblay RE, Boivin M, Peters RDeV, éd. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants. Montréal, Québec : Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants et Réseau stratégique des connaissances sur le développement des jeunes enfants; 2011:1-6 : <http://www.child-encyclopedia.com/pages/PDF/BackenJonesANGxp1.pdf> (consulté le 22 avril 2013)
30. Wolchik SA, Sandler IN, Millsap RE et coll. Six year follow-up of preventive interventions for children of divorce: A randomized controlled trial. *JAMA* 2002;288(15):1874-81.
31. McIntosh JE, Smyth B. Shared-time parenting: An evidence-based matrix for evaluating risk. In Kuehnl K, Drozd L, éd. *Parenting Plan evaluations: Applied Research for the Family Court*. New York: Oxford University Press, 2012.
32. Zeanah CH, Berlin LJ, Boris NW. Practitioner review: Clinical applications of attachment theory and research for infants and young children. *J Child Psychol Psychiatry* 2011;52(8):819-33.
33. Zeanah CH, Danis B, Hirshberg L et coll. Disorganized attachment associated with partner violence: A research note. *Infant Mental Health Journal* 1999;20(1):77-86.
34. Calloway G, Erard RE. Introduction to the special issue on attachment and child custody. *J Child Custody* 2009;6(1-2):1-7.

COMITÉ DE LA SANTÉ MENTALE ET DES TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT DE LA SCP

Membres : Stacey A Bélanger MD Ph. D. (présidente); Brenda Clark MD; Johanne Harvey MD (représentante du conseil); Daphne J Korczak MD

Représentantes : Debra Andrews MD, section de la santé mentale de la SCP; Clare Gray MD, Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent; Janet Kawchuk MD, section de la pédiatrie du développement de la SCP

Auteure principale : Brenda Clark MD

Aussi disponible à www.cps.ca/fr
© Société canadienne de pédiatrie 2014